

LE MESSAGEUR DE TAHITI.

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MAVATITI 18. — N° 40.

TE VEA NO TAHITI.

PAIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
D'un an 10 fr.
Six mois 5 fr.
Trois mois 3 fr.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

à l'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PAIX DES ANNONCES (au comptant):
Les 30 premières lignes 25 c. la ligne.
Au-dessus de 30 lignes 20 c. la ligne.
Les annonces répétées se paient à moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Promotions. — Avis administratif.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Drama maritime. — Message de l'Empereur.
— Éléments et faits divers. — Les conférences publiques aux États-Unis. — Mouvements du port. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Par décret impérial en date du 22 mai 1869, rendu sur la proposition de l'amiral ministre de la marine et des colonies, M. Gaudier de la Richerie (Louis-Eugène) a été promu au grade de capitaine de vaisseau.

Par le même décret, M. Dewatre, lieutenant de vaisseau, commandant le *D'Entrecasteaux*, a été nommé capitaine de frégate.

Par un autre décret, MM. Buscheloche, second du *D'Entrecasteaux*, et Miéur (officier présent à Tahiti) sont nommés lieutenants de vaisseau.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Poste aux Lettres.

Un courrier partira pour San Francisco du 10 au 15 de ce mois. Un avis ultérieur fera connaître le nom du bâtiment qui fera ce service et la date précise de son départ.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 2 octobre 1869

Un bâtiment du Protectorat vient d'être le théâtre d'un drame épouvantable, dont on ne peut mieux rendre compte qu'en publiant le rapport du second qui a ramené le navire.

Le *Mooroa*, acheté par M. Stewart, quittait Atimano il y a quelques mois, portant une cargaison de coton à Auckland, et il devait au retour ramener des travailleurs océaniques pour l'habitation.

C'est dans la seconde partie de cette mission que le capitaine Blackett et une partie de son équipage ont trouvé une mort affreuse.

Une veuve et deux petits enfants, objets de l'estime de tous et de l'affection de beaucoup d'amis, avaient été laissés à Papeete par l'infortunée capitaine. Une vive sympathie s'est de suite attachée à ces intéressantes victimes, auxquelles cet affreux malheur a enlevé tout appui, tout soutien.

Voici en quels termes est conçu le rapport du second :

Trois-mâts-barque de Tahiti Nooroon.
Océan Pacifique, 21 juillet 1869.
Latitude 2° 32' 00" Sud.
Longitude 175° 42' 45" Est.

Monsieur,

Espérant pouvoir rencontrer avant mon arrivée à Atimano un navire en route pour les îles de la Société, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport que j'avais écrit.

Je vais donc commencer avec une partie du journal de bord depuis le jour où nous sommes arrivés en vue des îles Gilbert jusqu'à ce jour, et puis je le continuerai jusqu'au jour où je rencontrerai un navire ou jusqu'à mon arrivée au port.

Mercrès 16 juin 1869. — A onze heures du matin, nous avons vu l'île Hoo au Arurui. Nous étions approchés de l'île dans l'après-midi, plusieurs pirogues et un grand canot sont venus donner des nouvelles, cocos et autres produits de l'île en échange de tabac et d'étoffes rouges. Nous sommes restés près de cette île jusqu'au 20 juin à deux heures de l'après-midi, heure à laquelle nous sommes partis pour l'île Byron ou Nonkenau.

Lundi 28 juin. — A six heures du soir, nous étions près de l'île Byron, et, avant la nuit, 300 à 400 indigènes sont venus à bord. Une partie est restée à bord toute la nuit. Les 29 et 30 juin et les 1^{er} et 2 juillet, nous sommes restés près de l'île Byron, achetant des cocos, etc., etc. Le 2, le capitaine est resté à terre, essayant de persuader aux indigènes d'embarquer. Le 3 juillet, nous sommes arrivés près de l'île Péri; mais comme un blanc résédant à l'île Byron avait envoyé trois personnes pour prévenir les indigènes que nous avions besoin d'hommes, lesquelles y sont arrivées avant nous, personne n'est venu à bord. Le lendemain matin, nous avons rencontré le trois-mâts-barque *Annie*, de Melbourne, lequel avait 159 kanakas, mais pas d'eau. Le capitaine a fait des arrangements pour embarquer ces indigènes pour Tahiti; mais comme j'ignore à quelles conditions, il m'est impossible de les donner ici.

M. J. B. Latini est venu à bord en même temps comme passager pour Tahiti, et, en outre, nous avons engagé comme interprète, à raison de 30 piastres par mois, un indigène qui a résidé assez longtemps aux îles Fidji. Cet homme, ayant quitté l'Annie avec ses femmes, est venu à bord. Ayant embarqué les indigènes et reçu une quan-

tité de poudre provenant de l'Annie, nous nous sommes dirigés vers l'île Hope où nous sommes arrivés lundi 12 juillet, à cinq heures de l'après-midi. Deux grandes canots sont venus le long du bord avec 37 kanakas, lesquels sont tous restés à bord, à l'exception de deux qui sont retournés à terre. Le 13, dix-neuf kanakas sont venus à bord; et les 14 six femmes y sont venues rejoindre leurs maris. A quatre heures de l'après-midi, nous avons fait route pour l'île Byron, où nous sommes arrivés le vendredi 16 juillet. En passant devant l'île, nous avons pris à bord 68 kanakas, et alors nous avons mis le cap sur Tahiti.

(Extrait du journal de bord.)

Le 17 juillet 1869. — Commencé avec des calmes, l'île Byron au N. E. à six milles de distance. A cinq heures, le capitaine a donné la permission à tous les indigènes de monter sur le pont, et alors il leur a distribué des chemises et du tabac. Tout paraissait être tranquille, mais le pont était tout à fait encombré; près de 300 hommes s'y trouvaient alors réunis. Les hommes de quart étaient à l'arrière du bâtiment, employés à préparer des planches pour construire une cloison entre le carré et le faux-pont, lorsque tout à coup et sans aucun avertissement (j'avais cependant vu un garçon voler le couteau d'un de nos hommes, et alors j'ai prié le capitaine et M. Latini de passer à l'arrière); tout à coup, dis-je, les kanakas se sont élançés sur l'arrière et ont attaqué mon quart. J'étais alors debout près la porte de la chambre, d'où j'ai vu un kanaka tuer M. Latini d'un coup de hache; ce dernier était alors près du gréement du grand-mât. Je saisis une carabine et courus au secours du capitaine, mais il était trop tard; il avait reçu un coup de couteau dans le dos et un autre à la figure et était tombé raide mort près de la porte de la chambre. Le capitaine avait reçu un coup d'épée à la main et à la figure. Ce hachot avait été volé par un des indigènes dans la caisse contenant les outils qui se trouvaient sur le pont.

A sept heures du matin, je me suis retiré dans la chambre avec le lieutenant, le seul qui me restait de mon quart, et j'ai rencontré le lieutenant et le maître d'hôtel avec un fusil. Le maître d'hôtel, en essayant de délivrer le capitaine, avait été blessé à l'épaule droite, mais je ne le savais pas encore, car il ne m'avait pas prévenu de ce fait de peur de décourager les hommes. Nous avons défendu la chambre contre tous les kanakas, et j'ai la conviction que nous aurions réussi à reprendre le bâtiment immédiatement si nous avions eu de bonnes armes. Une fois réfugiés dans la chambre, les kanakas nous y ont bloqués complètement en y jetant les briques provenant de la cuisine et en couvrant la claire-voie et les écoutilles avec tout ce qui se trouvait sur le pont; ils ont même enlevé la voile d'étai pour la mettre sur la claire-voie, mais nous les avons empêchés de le faire avec nos carabines.

A six heures du matin, les hommes de quart de tribord furent attaqués sur l'avant; mais ayant quatre vieux sabres que j'avais mis la veille, ils se sont défendus, et le panneau était si étroit, ne laissant passer qu'un homme à la fois, que les kanakas ont cessé de les y attaquer.

A neuf heures du matin, deux de ces hommes ont réussi à nous rejoindre à l'arrière en détachant les planches de la cloison, et comme je tenais ouverte la porte de la chambre conduisant à l'entrepont, nous les avons vu arriver; ils m'ont dit que les trois autres ne parlaient pas le français, mais, en ce qui me concernait, j'avais alors cinq hommes de plus, mais presque pas d'armes, nos longs sabres de cavalerie étant presque sans aucune utilité dans un combat corps à corps.

Vers les onze heures, le lieutenant insista, malgré moi, pour appeler l'interprète, qui fut alors hé par les kanakas dans sa chambre. Le lieutenant, le seul des blancs qui restait, les indigènes avaient saisi le fusil à deux coups de l'interprète et qui était chargé, mais il n'y a pas fait la moindre attention et a été tué par un kanaka avec ce même fusil. Il est tombé raide mort; la balle est entrée dans l'épaule droite après avoir frappé le bois que entoure la claire-voie, et est sortie à environ quatre pouces de l'autre côté. Lorsque les kanakas l'ont vu tomber, ils ont poussé un hurlement diabolique sur le pont; alors j'ai cessé de tirer avec mes fusils, croyant qu'en faisant ainsi les kanakas reprendraient confiance et que je pourrais alors les prendre à l'improvise; mais il y en avait trop sur le pont, et ils ont continué à rire et à hurler, sans doute en pensant aux grandes quantités de tabac et d'étoffes que le capitaine leur avait montrées et qui les comptaient saisi dans pen de temps.

J'étais résolu à reprendre le navire, mais ce n'était pas si facile avec deux fusils et un revolver qui ne paraît pas. Alors je me suis décidé à faire un coup de désespoir; c'était de faire sauter le pont au milieu du navire, et pendant le désordre qui s'ensuivrait de me jeter à travers la fumée et reprendre le bâtiment. Nous avions reçu du trois-mâts-barque *Annie* 45 boîtes (en ferblanc) contenant chacune une demi-livre de poudre. J'en ai versé 3 dans un petit baril vide; et après avoir placé des nattes et de la toile à voile au-dessous du baril pour garantir l'entrepont, avec six autres boîtes je fis une trainée de poudre du baril au grand panneau du faux-pont.

Je donnai alors des ordres afin que tout le monde descendît, ainsi que le maître d'hôtel, le premier à l'arrière possible, parce que là ils pourraient tout monter sur le pont immédiatement après l'explosion, et de ne pas m'attendre, parce qu'ils étaient près de l'arrière.

que moi et plus éloignés de l'explosion, et que je ne savais pas que moi-même qui m'arrivait en étant si près. Mais j'eus de la chance, car j'ai jamais été si calme dans ma vie. Après avoir vu les hommes du pont et avoir fait une courte prière pour la protection de moi-même et de mes enfants, je fis partir la trainée, en me laissant tomber en même temps dans l'entrepont. L'explosion fut immédiate, et je fus presque étouffé par la fumée. Je me rendis alors au pont, où je trouvai les hommes qui étaient arrivés avant moi, sans que j'aie pu m'apercevoir, qui avait été délégué par sa femme. Je n'y vis plus qu'un squelette, mais la mer était parait complètement couverte de débris noirs allant vers l'île. Mon premier soin fut d'envoyer deux hommes dans l'entrepont pour éteindre le feu, et avec les autres je relevai toutes les manœuvres qui étaient à la trainée en dehors, les indigènes cherchant à revenir à bord avec des couteaux et autres armes. Dieu merci, le navire était complètement à nous et rien n'avait pris feu, à l'exception de la trainée à vide, qui avait été mise sous le hardi de pouce et qui a été complètement éteinte avec deux seaux d'eau. J'ai examiné les pompes immédiatement après, et comme on n'avait pas pompé depuis quatre heures du matin et qu'il n'y avait que deux pieds d'eau dans la cale, pas plus que nous ne faisons habituellement dans le même temps, j'estimai que le navire n'avait pas été matériellement endommagé par l'explosion, quoiqu'il eût tremblé comme un tremblement de terre.

Je suis descendu après pour voir l'état des choses. La cloison du logement de l'équipage était en partie démolie, mais il n'y avait presque pas de dommages dans la chambre de l'arrière. Tout le mal qui y a été fait a été causé par les arçons avec lesquels les indigènes sont tout atteints par la claie-voie. Le chronomètre paraissait bien marcher. Le montre du bord était cassée et entièrement hors de service; le thermomètre cassé, et l'androuce par terre avec l'ingale cassée. Je constatai d'autres dommages qu'il est inutile de mentionner. A midi, nous avons fermé l'heure et hissé le pavillon à mi-mât. Je crois que tous les indigènes sont arrivés à l'île Byron, à l'exception de deux femmes qui sont restées à bord pour aller à Tahiti. J'ai omis de dire que nos embarcations de l'arrière ont été enlevées par les indigènes pendant le blocus dans la chambre.

Le dimanche 18 juillet. — Commencé avec des calmes et fait avec de petites brises. A une heure, pompé le navire et commencé le nettoyage du pont, qui était comme suit: sous des pièces à eau, des planches et autres choses employées par les indigènes pour barrer la claie-voie, et du côté de babord, près de la porte de la chambre, était le capitaine, dont on ne voyait que la tête. Il me fallut beaucoup de temps pour dégager tout, n'étant que cinq hommes en état de travailler. Le capitaine était totalement couvert de blessures, et la partie gauche de la face presque entièrement enlevée. Nous l'avons mis sur une natte, et après avoir dégagé le pont, réparé le grément, et pendant que j'étais à soigner le capitaine, j'ai vu un indigène qui se cachait et se cachait à l'arrière d'une porte, et après avoir étendu cinquante à cinquante et les avoir enveloppés dans des pavillons, j'en ai cinq heures, comme le soleil se couchait, après que j'en ai une prière pour les morts, et tout le monde était présent et pleurant comme des enfants, nous les avons lancés à la mer.

Après avoir rempli nos devoirs à l'égard des morts, j'ai pensé aux survivants et à la sécurité du navire. J'ai trouvé que le porte entre l'avant et le dernier panneau à l'arrière était soulevé à peu près de neuf pouces, et au milieu deux bordages avaient été complètement arrachés et rabattus sur tribord; les bilroies étaient démolies, et sept des bords du pont cassés ou plus ou moins avariés, mais pas assez dépendant pour empêcher le voyage à Tahiti, sans petites voies. Ayant à bord une vieille grande voile, je l'ai coupée en morceaux et l'ai clouée sur les parties du pont qui étaient ouvertes, après l'avoir gondronnée, pour empêcher autant que possible l'eau de pénétrer. Toutes les épaves étaient tombées; nous les avons remises en place, et j'espère qu'avec les réparations que nous pourrions faire, je serai à même de conduire le navire à Atumoua.

Ayant ainsi consigné toutes les circonstances aussi bien que j'ai pu le faire, je vous prie de vouloir bien excuser les fautes d'orthographe; je ne suis pas Anglais, mais Danois.

J'espère que vous recevrez le présent rapport avant mon arrivée à Tahiti.

Signé : CHARLES STEENALT,
Second du Moussa.

Liste de l'équipage et passagers tués et blessés.

MORTS.

D. Blackett, capitaine.	Fidji, matelot.
J. Crisp, lieutenant.	Pou, id.
J.-B. Lefebvre, passager.	Avai, id.
Toupe, matelot.	

BLESSÉS.

Victor Waterlot, épave droite (léger).	
Jam, matelot, poitrine (léger).	
Jam, id. côté droit (léger, grave).	
Sunday, interprète, coup de fusil à la cuisse droite (grave).	

Restant de l'équipage.

Charles M. Steenalt, second.	Auhiti, matelot.
Pupia, matelot.	Huana, id.
Riana, id.	Oripou, id.

Nous certifions que tout ce qui est écrit dans le journal du bord est exact.

Signé : C. M. STEENALT, WATERLOT, AUBERT, RIMA; HUANA; POUPIA.

Pour copie conforme :

Signé : C. M. STEENALT,

Second et chargé du navire.

MESSAGE DE L'EMPEREUR.

L'ouverture de la session du nouveau corps législatif a eu lieu le 28 juin. M. le ministre d'Etat a donné lecture d'une déclaration portant que, dans la pensée du gouvernement, cette session n'a pas d'autre objet que la vérification des pouvoirs, et qu'à la session ordinaire le gouvernement soumettra au corps législatif ses résolutions et les

projets qui lui auront paru les plus propres à réaliser les vœux du pays manifestés par les dernières élections.

La séance du lundi 13 juillet a été ouverte par le Message suivant de l'Empereur, dont M. Rouher a donné lecture :

« Messieurs les députés,
« Par sa déclaration du 28 juin, mon gouvernement vous a fait connaître que l'ouverture de la session ordinaire prochaine, « il soumettrait à la haute appréciation des pouvoirs publics les résolutions et les projets qui lui paraissent les plus propres à réaliser les vœux du pays.

« Cependant, le Corps législatif paraît désirer connaître immédiatement les réformes arriérées par mon gouvernement.

« Je crois utile d'aller au-devant de ses aspirations.

« Ma ferme intention, le Corps législatif doit en être convaincu, est de donner à ses attributions l'extension compatible avec les bases fondamentales de la Constitution, et je viens lui exposer par ce message les déterminations que j'ai prises en conseil.

« Le Sénat sera convoqué aussitôt que possible pour examiner les questions suivantes :

« 1^{re} Attribution au Corps législatif du droit de faire son règlement intérieur et d'être son bureau;

« 2^o Simplification du mode de présentation et d'examen des amendements;

« 3^o Obligation pour le gouvernement de soumettre à l'approbation législative les modifications de tarifs qui seraient, dans l'avenir, stipulées par les traités internationaux;

« 4^o Vote du budget par chapitres, afin de rendre plus complet le contrôle du Corps législatif;

« 5^o Suppression de l'incompatibilité qui existe actuellement entre le mandat de député et certaines fonctions publiques, notamment celles de ministres;

« 6^o Extension de l'exercice du droit d'interpellation.

« Mon gouvernement étudiera aussi les questions qui intéressent les attributions du Sénat.

« La solidarité plus efficace qui s'établira entre les Chambres et mon gouvernement la haute d'exercer à la fois les fonctions de ministre et le mandat législatif, la présence de tous les ministres aux Chambres, la délibération en conseil des affaires de l'Etat, une loyale entente avec la majorité constituant pour le pays toutes les garanties possibles.

« J'ai déjà monté plusieurs fois combien j'étais disposé, dans l'intérêt public à abandonner certains de mes préjugés. Les modifications que j'ai décidé à proposer sont le développement naturel de celles qui ont été successivement apportées aux institutions de l'Empire; elles doivent d'ailleurs laisser intactes les prérogatives que le peuple m'a plus explicitement confiées et qui sont les conditions essentielles d'un pouvoir sauvegarde, de l'ordre et de la société.

« Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 juillet 1869.

« NAPOLÉON. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Une division navale anglaise, sous les ordres de l'amiral Hornby, est partie de Plymouth le 19 juin pour aller visiter les diverses stations de l'Angleterre. Elle touchera successivement au Brésil, au cap de Bonne-Espérance, en Australie, à la Nouvelle-Zélande, en Chine, au Japon, à Vancouver, à San-Francisco, aux îles Sandwich, à Tahiti, à Valparaiso et aux îles Falkland.

Cette division se compose des quatre frégates en bois *Lieperpool*, portant le pavillon de l'amiral, *Endymion*, *Phœbe* et *Liffy*, et des deux corvettes en bois *Scylla* et *Barrosa*. Les équipages réunis de ces bâtiments forment un effectif de 2,550 hommes, dont 1,763 officiers et matelots, 416 mousques, et 371 soldats de marine. La division a en outre à bord un certain nombre d'officiers, de matelots et d'éclaireurs qu'elle laissera dans les diverses stations.

Les deux corvettes remplaceront à Yokohama et à Vancouver deux autres corvettes ayant fini leur temps, qui se joindront à la division pour rentrer en Angleterre.

Le *Vénus* traverse que l'armement de cette escadre volante est une excellente mesure; il est possible que cet essai produira en définitive une économie dans les dépenses et qu'il fournira aux officiers et aux équipages une bonne occasion de s'instruire dans la pratique de la navigation.

(Monsieur de la Flotte)

Parmi toutes les causes auxquelles on peut attribuer la température hivernale dont nous sommes victimes en plein mois de juin, en voici une que nous pourrions astronomie. Nous la donnons pour ce qu'elle vaut.

Sur le disque du soleil se trouvent constamment des taches faisant l'effet de véritables craters, dont les profondeurs sont des centaines de fois plus gros que la terre, et, comme le nombre et les dimensions de ces craters varient sans cesse, la chaleur que nous recevons du foyer doit varier aussi, mais évidemment en sens inverse. Or, voici ce qu'écrivait, dans le *Giornale di Roma* du mois dernier, le R. P. Secchi, célèbre astronome romain et membre correspondant de notre Académie des sciences :

Le soleil se trouve actuellement à une époque de taches très-nombreuses. Dans la matinée du 7 courant, on en comptait trente-trois principales, dispersées en sept ou huit groupes. Leur nombre marche rapidement vers son maximum. Tout le soleil est en quelque sorte couvert. Il nous a paru plusieurs fois présenter l'aspect d'une masse de flocons blancs sur un fond cendré.

Ce qui donne encore à l'observation de l'éminent astronome une certaine importance, c'est qu'il ajoute que « les variations des taches solaires paraissent renfermées dans une période à très peu près triennale ».

Il y aurait donc lieu d'espérer que l'astronomie, en établissant d'une manière positive la loi des variations des taches solaires, pour-

rait d'arriver les données précieuses pour prévoir les variations de température et les irrégularités des saisons. — (Journal officiel.)

Il a voulu par donner des détails authentiques sur les faits étranges

de quelques courtes de la basse Autriche et de la Styrie, surtout dans les montagnes qui la séparent de la Hongrie, une certaine partie de la population a l'habitude de manger de l'arsenic. Les paysans s'acoutrent sous le nom de *herbistes*, aux herboristes ambulants de ce pays, qui l'acquièrent des ouvriers des verreries hongroises, des vétérinaires, des charlatans.

Les mangeurs d'arsenic ont, pour mieux dire, les toxicophages, ont un double but : d'abord, ils veulent se donner, par cette pratique dangereuse, un air sérieux et frais, et puis un certain degré d'embonpoint. Ce sont par conséquent de jeunes paysans et paysannes qui ont recours à cet expédient par coquetterie et désir de plaire, et il est en effet surprenant de voir avec quel succès ils atteignent ce but, car les jeunes toxicophages se distinguent par la fraîcheur de leur teint et par une apparence de santé florissante.

Clignons un seul exemple : Une vachère bien portante, mais maigre et pâle, pour s'attacher davantage un jeune homme qui la recherchait, est recourue au moyen connu, et prit de l'arsenic plusieurs fois par semaine. Le résultat désiré ne se fit point attendre, et, après quelques mois, elle devint potelée et jouffue. Mais ayant augmenté imprudemment la dose de l'arsenic, elle tomba victime de sa coquetterie et mourut.

Le nombre des morts par suite des abus de ce poison est assez important, surtout parmi les jeunes gens. Sont craintes de la loi qui défend la possession illégale de l'arsenic, soit une voix intérieure qui leur reproche leurs torts, les toxicophages dissimulent autant que possible l'usage de ce remède dangereux. Ordinièrement ce n'est que le lit de mort qui arrache le voile du secret.

Un avantage que les toxicophages veulent atteindre, c'est de faciliter la respiration pendant la marche ascendante. A chaque longue excursion dans la montagne, ils prennent un peu de morceau d'arsenic qu'ils laissent fondre peu à peu dans la bouche.

L'effet en est surprenant ; ils montent aisément les hauteurs, qu'ils ne sauraient gravir qu'avec la plus grande peine sans l'usage de l'arsenic.

Comment refuser aux animaux une intelligence de même ordre que la nôtre (nous ne dirons pas de même degré) en présence des changements que, traqués par les pêcheurs, les moineaux ont opérés dans leurs habitudes ?

Dans les premiers temps de la pêche on en prenait autant qu'on voulait sans beaucoup de peine. Non-seulement ils nageaient sans crainte autour des navires, mais à terre ils ne craignaient pas de s'aventurer assez loin du rivage et c'est alors que les moineaux en faisant les plus grands massacres, entraînaient les pêcheurs à se ranger de manière à couper la retraite à leurs victimes.

Le moineau voyait trappement ces dispositions et se souvenait à l'occasion de l'usage de la ligne et qu'un nombre de siens eussent d'être sur le sol. Les essaimistes, formant alors une sorte de retranchement avec les animaux tués, assaillaient facilement ceux qui pour gagner la mer, cherchaient à la franchir. On en tuait de cette manière jusqu'à 900 en une seule attaque.

Tout cela est bien changé aujourd'hui. Le phoque fuie les pêcheurs, forme rarement de grandes bandes à terre ou sur les glaces, ne se couche jamais que trois-quarts de la mer, se tient continuellement sur ses gardes, et, notez bien cette dernière circonstance, ne se livre au sommeil qu'après avoir placé une sentinelle qui ne manque pas d'avertir la bande de l'approche de l'ennemi.

Ainsi voilà un animal qui, sous la pression de circonstances nouvelles, a inventé le guet ? L'homme eût-il pu mieux faire ? (Cosmos.)

LES CONFÉRENCES PUBLIQUES AUX ÉTATS-UNIS.

Chacun sait avec quelle rapidité les Américains du Nord colonisent les vastes plaines comprises entre le Missouri et les montagnes Rocheuses. Le chemin de fer ouvre la voie ; les villages s'implantent le long du railway ; puis, dès que quelques maisons sont bâties, on s'entend pour édifier une école et une église ; on reçoit les journaux de New York, et l'on voit ouvrir des conférences publiques afin d'être tenu au courant de ce qui se fait de plus nouveau en sciences, dans les arts et la littérature. Les habitants sont convoqués à cet effet en un meeting ; les plus hardis ou les plus riches forment entre eux ce que nous appellerions une société de conférences avec un trésorier qui reçoit les souscriptions, un secrétaire qui correspond avec les conférenciers, et un président qui, au jour fixé, les présente au public. Cette société prend tous les risques à sa charge ; les auditeurs seront-ils rares, la recette sera faible et les organisateurs paieront les frais de l'entreprise ; y aura-t-il de nombreuses souscriptions, la recette surpassera la dépense ; mais, en général, ceux qui se mettent à la tête n'en font pas une affaire de spéculation, ils abandonnent le bénéfice net à quelque institution charitable de l'endroit.

Il y a quarante ans environ que l'on vit naître des sociétés de ce genre aux États-Unis ; elles se montrèrent d'abord dans le Massachusetts, dont la capitale, Boston, n'est pas seulement une ville de commerce et d'industrie, mais aussi l'un des centres littéraires et scientifiques du Nouveau-Monde. Les conférences s'y tiennent ensuite dans les États de l'Ouest ; les États du Sud n'y prirent jamais goût. La grande cité de New York elle-même s'en inquiète peu. Au début, il n'existait pas d'hommes qui fussent conférenciers par profession ; dans chaque petite ville, on réclamait le concours bénévole des médecins ou des ecclésiastiques du voisinage, qui s'y prêtaient tous à titre gratuit. Par la suite, plusieurs d'entre eux devinrent populaires ; ils furent appelés au loin et payés en conséquence. Du moment qu'ils en retirent une rémunération convenable, ils étaient trop bons Américains pour n'en pas faire leur métier. Aujourd'hui tout cela s'est régularisé. Il y a à quelque part une agence qui fait à l'autorité la liste des conférenciers en exercice avec indication du salaire auquel chacun prétend et du sujet qu'il se propose de traiter

pendant l'hiver. C'est déjà un élément de succès que de ne présenter sous un titre alléchant. La liste, qui comprend trente ou quarante noms, est envoyée à plus de cent sociétés, celles-ci font leur choix suivant les ressources dont elles disposent. Les uns ne veulent traiter que pour six séances ; les autres en réclament une vingtaine. Celles qui ont une nombreuse clientèle, demandent les orateurs en vogue dont le prix est élevé ; d'autres moins riches se contentent d'orateurs de second ordre. D'ailleurs elles associent à leur gré la littérature avec la science, les arts avec la politique. Quand toutes les réponses sont arrivées, l'agence combine les offres et les demandes, dresse pour chaque ville l'ordre des séances, pour chaque conférencier l'itinéraire des pérégrinations. Le travail de la saison est organisé.

C'est alors, c'est-à-dire au commencement de l'hiver, que le conférencier commence sa tournée. S'il est au début de la carrière ou si, par malheur, il n'a pas la faveur du public, le voyage n'est ni long ni fatigant. Au contraire, celui qui a de la réputation peut compter sur quatre mois pleins de travail, à partir presque tous les jours. Il va de ville en ville, par le haut ou le moyen temps. Souvent on lui a mis sur sa liste des localités dont il ne connaît même pas le nom. Qu'importe ? En descendant de voiture, il trouve le président de la société qui l'accueille avec empressement. Inconnu à l'arrivée, il est quelques heures après dans la plus grande salle de la ville, en présence d'un public sympathique, qui rit, s'attendrit, applaudit sur mêmes endroits que les auditeurs de la veille. Varier serait inutile ; si la leçon était bonne la première fois, elle ne saurait être mauvaise les jours suivants.

Cependant l'orateur s'anime malgré lui, en réclant sa leçon qu'il aime ; il la considère sous un nouveau jour, y introduit un trait d'esprit de plus, improvise une phrase d'adieu pour l'auditoire du jour ; lorsque la séance est close, lorsque le président lui a adressé des remerciements au nom de tous et que les assistants se sont retirés après lui avoir serré la main, il manque pas de se trouver quelque maison hospitalière qui s'ouvre devant lui, avec une tasse de thé et une amable causerie pour finir la soirée. C'est là le bon temps de la saison ; ailleurs, surtout dans le Far West, le malheureux conférencier n'a en perspective que la chambre d'auberge sale et nue, et la maigre pitance du pionnier ; mauvais dîner et mauvais coucher.

Il faut-il qu'il conserve son eloquence en dépit du régime, car le public l'attend le lendemain ; sa réputation, ses engagements de l'année suivante dépendent du succès qu'il obtiendra cette nuit.

A dire vrai, la profession est assez lucrative pour que des hommes distingués veuillent s'y tenir même sans prétendre au premier rang. Au début, les hommes à dix dollars la séance étaient nombreux ; à cette heure une société de conférences ne trouverait guère d'orateur de talent à moins de cent dollars par soirée. Quelques-uns sont payés à 150 dollars ; les favoris atteignent et dépassent même 200. On n'ignore pas que le dollar vaut un peu plus de cinq francs en monnaie de France. Emerson et Agassiz, Dickens et Thackeray ont acquis des fortunes dans ces promenades oratoires. Ces deux derniers avaient passé l'Atlantique tout exprès, comme on sait, pour exploiter la passion que les Américains ont pour les lectures publiques. Mais ces écrivains sont en réalité les maîtres du genre. On cite un Anglais de bien moindre renom qui, dans une tournée à travers les États de l'Ouest, donna soixante séances à 150 dollars l'une, ce qui lui laissa, frais de voyage payés, un fort bon bénéfice, sans compter qu'il avait par-dessus le marché la satisfaction de s'être rendu populaire dans tout l'Amérique.

On se demande sans doute ce que valent au fond ces innombrables conférences, quels en sont les sujets, les tendances, les effets sur le moral de l'auditoire. Ce ne sont pas, on s'en doute bien, les savants les plus studieux ni les écrivains les plus lettrés qui réussissent le mieux à manier la parole et à intéresser le gros public. Les notions délicates du style, les recherches profondes de la pensée seraient perdues dans un discours figuré et peu profond de vive voix. Pour plaire, il faut le talent de mettre en relief la quintessence des choses ; il faut semer l'anecdote, accentuer certaines phrases, appuyer à propos sur les descriptions attrayantes et passer avec légèreté sur les explications arides ; il faut plaire au public aussi bien par le genre que par le parole. Toutefois l'habitude de la diction, la flexibilité de la voix, les avantages extérieurs ne sont pas indispensables au conférencier. On en voit réussir qui ne peuvent se vanter d'aucune de ces précieuses qualités.

Autrefois la littérature et les sciences se partageaient les séances. Les grands événements dont les États-Unis ont été le théâtre en ces dernières années donnaient un autre cours aux préoccupations du public.

La guerre de la sécession a rappelé tous les esprits aux soucis des affaires conquises. Ce n'est pas que les conférences instructives aient tout à fait disparu, car l'orateur qui sait parler avec talent sur les découvertes modernes ou sur les œuvres d'art est toujours certain de faire salle comble aussi bien que le voyageur intrépide qui vient raconter ses aventures dans les régions glaciales du pôle ou ses chasses fantastiques sur le sol des tropiques. Mais l'auditoire aime mieux qu'on lui parle des événements du jour, qu'on lui dépeigne les hommes célèbres sur lesquels se porte l'attention générale, parfois même qu'on finisse aux théories économiques et sociales qui sont en discussion. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, si le conférencier creuse trop le sujet, personne n'aura la patience de le suivre

Je ne puis, en ce lieu, faire une conférence qui plaise en public. Je ne puis, en ce lieu, faire une conférence qui plaise en public. Je ne puis, en ce lieu, faire une conférence qui plaise en public.

Tout ce qui se passe aujourd'hui les conférences publiques aux Etats-Unis d'Amérique, en donne dans le *Macmillan's Magazine*. Nous savons assez que l'habitude de ces séances intéressantes se répandit d'abord en France. Pour le négociant que les affaires ont absorbé du matin au soir, pour l'ouvrier qui a passé dix heures à l'atelier, y a-t-il une récréation plus saine que d'entendre un homme honnête et instruit discourir pendant une heure sur un sujet d'histoire ou sur une question scientifique? Avec des prétentions plus modestes et une dépense moindre, la conférence est l'auxiliaire du théâtre, dans un genre moins attrayant, mais plus sérieux, partant plus utile. L'impression de la parole se substitue aux péripéties du drame; le jeu de la scène manque, c'est à l'orateur d'y suppléer par la clarté de son débit.

Tout ce qui se passe aujourd'hui les conférences publiques aux Etats-Unis d'Amérique, en donne dans le *Macmillan's Magazine*. Nous savons assez que l'habitude de ces séances intéressantes se répandit d'abord en France. Pour le négociant que les affaires ont absorbé du matin au soir, pour l'ouvrier qui a passé dix heures à l'atelier, y a-t-il une récréation plus saine que d'entendre un homme honnête et instruit discourir pendant une heure sur un sujet d'histoire ou sur une question scientifique? Avec des prétentions plus modestes et une dépense moindre, la conférence est l'auxiliaire du théâtre, dans un genre moins attrayant, mais plus sérieux, partant plus utile. L'impression de la parole se substitue aux péripéties du drame; le jeu de la scène manque, c'est à l'orateur d'y suppléer par la clarté de son débit.

Au reste, l'influence de ces soirées littéraires et scientifiques a été sagement appréciée en France. Personne n'a oublié avec quel entrain les conférences publiques furent organisées partout, il y a trois ou quatre ans, à l'instigation de M. le ministre de l'instruction publique. La vogue en est un peu passée depuis ce temps; par compensation, ce qui est resté de ces récréations intellectuelles a plus de consistance qu'au début. Toutes les classes de la société apprécient à leur valeur les séances qu'on leur offre. Les conférences de profession se révèlent. Il ne leur manque plus que d'être plus nombreux et d'aller davantage au-devant des desirs du public. Ces manifestations orales du talent littéraire tournent même au profit de ceux qui s'y livrent. Le conférencier comprend dès la première fois qu'il parle au public, qu'il est en face d'un homme.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE.

Il sera procédé, le mardi vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-neuf, à huit heures du matin, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance des Etats du Protectorat des îles de la Société, située en la ville de Papeete, au palais de justice, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de quelques biens délaissés, appartenant à M. Alfred-Waley Hort, négociant, demeurant et domicilié au ladite ville de Papeete, déclaré en état de faillite, et se composent :

- 1° D'un terrain propre à la construction, appelé jadis *Aféri*, contenant en superficie vingt-neuf ares vingt centiares, situé à Papeete, le Tahiti, et consistant de l'ouest au cap Napoléon, de l'est aux propriétés et maisons de l'indigène Arapae, du nord à la propriété de Brander, et du sud à la rue de la Cathédrale;
- 2° D'une grande maison, édifiée sur ledit terrain, ayant sa principale façade sur la baie de Papeete, avec vanneau tant sur cette façade que sur celle qui donne sur ledit terrain, ayant aussi au rez-de-chaussée servant de magasin et de bureau, au premier étage affecté au logement de maître, et une mansarde au-dessus; ladite maison est construite en bois et couverte en lambeaux;
- 3° De deux grandes magasins, avec mansardes, servant actuellement de dépôt de marchandises; d'un hangar et d'une cuisine, les magasins, écurie, hangar et cuisine sont situés et le sur le même terrain (Aéri), plus amplement décrit à l'article 1er de la présente énumération; et les autres également situés en bois et couverts en papiers;
- 4° D'un terrain qui d'occupe, construit en pierre par les soins de M. Hort dont il est ci-dessus (Aéri), et se fra, d'une superficie de neuf ares trente-cinq centiares, situé à Papeete vis-à-vis la maison dérite au n° 2, mais de l'autre côté duquel Napoléon qu'après les deux immeubles; de plus, ce terrain est aussi confronté de l'ouest aux murs de la baie, de l'est au cap Napoléon, du nord à celui de M. Brander, et du sud encore à la baie;
- 5° Et d'une propriété actuellement connue sous le nom de Pirae, située dans le district de Pare, dans le Tahiti, contenant vingt-sept hectares, consistant en prairies, jardins à fleurs, plantation d'arbres à fruits indigènes et en terres cultivables; cette propriété est confrontée au nord par la mer, au midi par celle de Brander, à l'est par la rivière de Pirae, et à l'ouest par la route qui conduit de Papeete à Tareva; — ensemble les constructions édifiées sur ladite propriété, consistant en une maison en bois pour le jardinier et un petit bâtiment servant de salle de bain.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de M. John Brander, négociant-armateur, demeurant et domicilié en la ville de Papeete, de Tahiti, créancier inscrit et poursuivant, avec, pour avoué, Me Théophile Vent Van Veen, greffier des tribunaux du Protectorat des îles de la Société, étant à Papeete, y demeurant, lequel, remplissant les fonctions d'avoué près lesdits tribunaux à défaut de titulaire, a occupé et occupera pour lui la présente poursuite, — sur M. Alfred Waley Hort, négociant, demeurant et domicilié à Papeete, déjà nommé et qualifié, par procès-verbal d'Emile Surcouf, alors huissier saisi Papeete, en date de trois juillet mil huit cent soixante-neuf, enregistré le jour même des journaux de la transcription, après déclarations au saisi et les personnes des syndics délégués de sa faillite, au bureau des hypothèques établi à Papeete, le vingt-huit dudit mois de juillet, volume 1, n° 1.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix, faite par le créancier poursuivant, de vingt mille francs.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant le premier octobre mil huit cent soixante-neuf.

210-202-1

T. VAN DER VEENE.

qu'il serait, pendant de soutenir une thèse et ennuyé de prêcher une doctrine. Le succès appartient à celui qui ne blâme pas et qui plait à tout le monde. Tel auteur se laisse conduire, la plume à la main, d'un silence au cabinet, par les entraînements d'une logique impétive et trop absolue, qui, devant un auditoire attentif auquel il veut être agréable, il émettra plus que des opinions modérées par respect pour les convictions de son auditoire. Rechercher dans une cathédrale inspire d'autres idées que prêcher dans le désert.

(Journal officiel.)

Le n° 12 du *Bulletin officiel* des Etablissements, année 1868, n° 42, déposé aujourd'hui au bureau de l'imprimerie.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE.

Du mercredi 24 au jeudi 30 septembre 1869 inclus.

27 sept. Aviso à hélice D'Entrée, commandé par M. Prouhet, lieutenant de vaisseau, ven. de San Francisco en 22 jours.

28 sept. Goé. anglaise *Frederick*, de 70 ton., cap. Webster, ven. des Molles en 9 jours; 7 pass. des navires perles Rhona et Saimoa.

29 sept. Goé. du Proct. *Tamara*, de 21 ton., cap. Campbell, ven. de Heahine en 4 jours.

29 sept. Brig. goé. américaine *Navillus*, de 173 ton., cap. Turner, ven. de San Francisco en 24 jours; 1 pass. M. Turner.

29 sept. Côte de Baïla *Spray*, de 27 ton., cap. Goltz; 16 pass. la famille Johnson et 5 indigènes.

29 sept. Goé. du Proct. *Eugénie*, de 49 ton., cap. McGrath, ven. des Marques en 3 jours.

BATIMENTS SUR RADE.

21 août. Frigate à hélice *Duchayla*, commandé provisoirement par M. Franquet, capitaine de frégate.

29 août. Frigate à hélice *Arctique*, portant le pavillon du contre-amiral Cloué, commandé par M. Frey, capitaine de vaisseau.

16 sept. Transport à voiles *Chester*, commandé par M. Gardiner-Bryette, lieutenant de vaisseau.

27 sept. Aviso à hélice D'Entrée, commandé par M. Prouhet, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

29 sept. Goé. anglaise *Prospère*, de 70 ton., cap. Webster.

29 sept. Goé. du Proct. *Fandora*, de 21 ton., cap. Campbell.

29 sept. Brig. goé. américaine *Navillus*, de 173 ton., cap. Turner.

29 sept. Côte de Baïla *Spray*, de 27 ton., cap. Goltz.

29 sept. Côte de Baïla *Spray*, de 27 ton., cap. Goltz.

F. F. ISAACS.

FALLITE ALFRED-WALEY HORT.

Première convocation pour la vérification des créances.

Le greffier du tribunal de commerce des Etats du Protectorat, le sieur Alfred Waley Hort, négociant à Papeete, qui a demandé des syndics ad hoc à la faillite, approuvés de la cour des créances, présente à la réunion de ce jour, de la vérification des créances aux articles 4 et 5 du décret, motive sur ce que l'inspiration des livres et papiers ne pourra être terminée par cette époque. Et le juge-commissaire, toutes les fois, a accorde l'ajournement, sous toutes réserves.

Il est le d'après du laps de temps défini, les créanciers qui n'auraient pas remis leurs titres et créances, conformément aux articles 483, 484 et 485 du Code de Commerce, devront se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, au greffe du tribunal, et se accompagner d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils s'y prennent, en faire le dépôt aux mains de MM. Adam Kulczyk et Alexandre Manson, syndics; si leur sera donné récépissé dudit dépôt.

(Voir pour plus amples renseignements l'article inséré, le 31 juillet dernier, dans le *Messager de Tahiti*, pour le même motif.)

Papeete, le 3 août 1869.
VICTOR DUPOND.

Paquebots-Poste Français.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

Service de Saint-Nazaire à Colon-Ampluvail.

AYES ESCALES A PORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE) ET A SAINT-MARTHE (ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE).

Correspondances à l'isthme de Panama avec les Paquebots des compagnies desservant l'Amérique Centrale et le Pacifique.

Départ de SAINT-NAZAIRE le 8 de chaque mois.

ET L'ASINUVIL.

Billets de passage et Connaissances directs de Saint-Nazaire à San Francisco et réciproquement.

Prix du passage.

De San Francisco à Saint-Nazaire et vice versa, non compris le transit de l'isthme de Panama.

Premières cabines, chambres extérieures.

Premières cabines, chambres intérieures.

Secondes.

Entrepôt.

Déduction de 25 pour 100 sur les billets d'aller et de retour bons pour une année.

S'adresser à San Francisco:

A M. ELDRIDGE, Agent de la Pacific Mail S. S. Co., pour délivrance des billets et connaissances;

A M. ABEL GUY, correspondant de la Compagnie Générale Transatlantique, pour renseignements et informations.